

**Communiqué de presse S.A. CO.BR.HA.**  
**Société Commerciale de Brasserie**

Boortmeerbeek, 23 novembre 2012

La S.A. Co.Br.Ha., Société-mère de Brasserie Haacht, croit opportun d'informer ses actionnaires qu'il n'entre pas du tout dans les intentions de la société et de ses actionnaires majoritaires de procéder à une offre publique sur les actions encore dans le public, aussi longtemps que l'essentiel de la réglementation du marché Alternext, reste ce qu'elle est actuellement.

Côté en Bourse de Bruxelles depuis 1903 sous la dénomination « Brasserie et Laiterie de Haecht », depuis 1920 comme "Brasserie de Haecht" et à partir de 1975 sous celle de "Société Commerciale de Brasserie - Co.Br.Ha. », elle a payé un dividende à ses actionnaires sans discontinuité .

Par la même occasion elle les informe que si le 1<sup>er</sup> semestre de sa filiale Brasserie Haacht s'est terminé sans bénéfice, le second semestre bénéficie d'une fin d'été favorable et d'un volume de vente dans l'Horeca en progrès, se concrétisant par une part de marché Horeca en légère hausse. Cette évolution influence favorablement les résultats opérationnels de Brasserie Haacht. Toutefois la concurrence acharnée entre les 3 brasseurs nationaux de Pils continue à affecter sérieusement leurs marges Horeca.

Quant aux brasseurs de bières spéciales, ils bénéficient d'une position beaucoup plus favorable du fait de leurs marges plus importantes au départ, et de leurs moindres, si pas inexistantes, interventions dans les charges et financement souvent risqués des débits de boisson.

Les résultats de Co.Br.Ha. (non-consolidés), qui seront, selon toute vraisemblance, quelque peu supérieurs à 2011 permettront de proposer à l'assemblée générale le maintien du dividende de 2012 en hausse de 14% sur 2011. Pour ce qui concerne les résultats du groupe, il est trop tôt de faire des prévisions sur ce que seront les résultats pour toute l'année 2012.